

**Dominique est-il vraiment le  
FONDATEUR DE PROUILHE ?  
Qui est Diègue par rapport au fondateur ?  
Quel est le rôle de celui-ci dans l'origine du Monastère ?**

Jourdain de Saxe, dans ce libellus qui est pour l'Ordre des Prêcheurs un "*texte fondateur*" exprime la nature de la fondation en même temps que sa "*raison*". Parlant de l'évêque d'Osma, il dit que celui-ci institua un Monastère pour recueillir quelques femmes nobles que leurs parents, par pauvreté, confiaient aux hérétiques pour que ceux-ci les éduquent et les instruisent.

Remarquons en passant (puisqu'il s'agit de la fondation) :

L'usage des familles "nobles" de placer leurs enfants, parfois très jeunes, dans des couvents pour les nourrir et les élever. Cet usage est quasi général, et a duré jusqu'à la Révolution. En Languedoc, les établissements cathares sont nombreux au 13ème siècle, ce qui en dit long sur l'implantation de l'hérésie.

Les femmes élevées lors de leur petite enfance par les cathares ne connaissant pas d'autre doctrine que la leur, sont toutes prêtes à recevoir un enseignement d'une autre valeur. Elles entendent Dominique et viennent spontanément se mettre sous sa protection.

Elles auraient pu être confiées à quelque Abbaye voisine : il n'en manquait pas dans le pays. St Dominique n'en a rien fait : il les a laissées entre elles, avec leur éducation antérieure et leur passé cathare; il a nettement misé sur ce qu'il y avait de bon dans ce qu'elles avaient reçu, et en a fait une communauté.

C'est un Monastère qui va être établi. Pourtant St Dominique n'avait aucune idée antérieure en réunissant les premières soeurs. C'est un fait qu'elles sont venues vers lui, et il a fondé ce Monastère. A cette époque il n'y avait guère de choix. De ces converties il fait des femmes de prière, sans plus.

Revenons à l'évêque d'Osma. Pendant deux années, Diègue prêche, assisté du Sous-Prieur de son Chapitre, Dominique. L'évêque, le chef, c'est lui, revêtu de sa consécration épiscopale, de son autorité incontestée. Il faut sans doute le poinds de Diègue pour obtenir une dotation de l'archevêque de Narbonne pour le Monastère naissant. Cette dotation sera l'église de St Martin de Limoux et le domaine qui lui est contigu; les revenus de ce domaine permettront à la Communauté de vivre.

La charte du 17 avril 1207 donnée par cet Archevêque de Narbonne est très importante. C'est la toute première qui mentionne " la Prieure et les Moniales nouvellement converties par les exhortations et les exemples de Frère Dominique d'Osma et de ses compagnons". Seul Diègue avait pu parler à Béranger de Narbonne de la sainteté de Dominique. Remarquons qu'il n'est pas question des mérites de Diègue; tout au plus s'inclut-il lui-même parmi les compagnons de Dominique.

A la fin d'avril 1207, Diègue, part. Il va en Espagne pour recueillir de l'argent

pour le Monastère qui est loin d'avoir en suffisance pour vivre. Avant de partir, il confie à Dominique la jeune fondation : Guillaume Claret s'occupera du matériel (peut être Dominique n'est-il pas considéré comme très doué pour le matériel...),prévoyance bien nécessaire pour une installation à ses débuts. Mais Guillaume devra rendre compte de tout à Dominique.

En tout cela l'évêque d'Osma manifeste la haute estime en laquelle il tient son Sous-Prieur. A son avis, la cause principale, pour ne pas dire unique, de toutes ces conversions, c'est lui, le second, l'effacé en sous-ordre. Le chef, l'évêque, appuie la fondation de son autorité officielle, mais le saint, ce n'est pas lui. C'est Dominique.

Diègue ne reviendra pas d'Espagne. Il y meurt le 30 décembre suivant, en 1207.Mais avant de partir, il a pour ainsi dire, désigné le fondateur. Cette profonde estime mutuelle si nettement manifestée entre ces deux saints avant même la fondation de l'Ordre est la base la plus solide qui soit sur laquelle s'élève l'édifice : l'amitié fraternelle, sera plus tard la force des frères, le terreau de la prédication, la source de tout le bien qui découle, à tous les niveaux, de la fondation.

Voici donc Dominique seul, en Languedoc. Il refuse l'évêché de Pamiers pour se consacrer à sa "petite plantation" de Prouilhe. Ce Fondateur va donner des fondations solides à l'oeuvre naissante. Il puisera dans la formation canoniale reçue à Osma tout ce qu'il instituera pour ses premières Sœurs. Nous savons ce qu'il a voulu : une Communauté éminemment fraternelle, menant une vie pauvre et laborieuse, entièrement donnée à Dieu et foncièrement soucieuse du salut du prochain.

Quand, après la mort de Dominique, arrivera la "crise des Sœurs", les Sœurs de Prouilhe qui ont reçu de leur Bienheureux Père des certitudes pour tout ce qui touche à la vérité, ne se laisseront pas faire : "C'est St Dominique qui nous a fondées" affirment-elles, "Nous sommes de son Ordre, et nous voulons en être, nous y avons un droit incontestable".

C'est St Dominique, en effet, qui a pris en main dès l'origine la vie de la Communauté et l'a développée efficacement avec un succès tout à fait remarquable. Il a eu dès le début ses propres idées sur la fondation et sur la vie des sœurs, ce qu'il a voulu pour elles. Le fondateur de Prouilhe, c'est bien St Dominique.